

Voici le nouveau bulletin des oublié·es de l'éducation nationale : les personnels administratif·ves. C'est une année marquée par l'austérité, les restrictions et les conditions de travail déplorables. Quoi d'étonnant quand on sait qu'entre 2007 et 2022 les effectifs ont diminué de 21 % !



Des salaires sous le SMIC ?

Au 1er janvier 2026, le SMIC a été augmenté de 1.18 %. Comme à chaque revalorisation du SMIC, les premiers échelons de la catégorie C (voir encadré ci contre) se retrouvent avec un traitement indiciaire insuffisant pour être au-dessus du salaire minimum et doivent donc être complétés par une indemnité différentielle. Les grilles salariales se tassent un peu plus, ce qui est indéniable pour certaines catégories, notamment les catégories C mais les 1^{ers} échelons des catégories B voire A sont à peine au dessus du SMIC (pour la catégorie B, les 5 premiers échelons de la classe normale seront entre 13 et 33€ au-dessus du SMIC)

Pour les catégories C : les 5 premiers échelons du grade C1 et les 3 premiers échelons du grade C2 sont en dessous du SMIC au 1^{er} janvier 2026.

À l'opposé de tels choix, la CGT Educ'action rappelle ses revendications salariales :

- ◆ Revalorisation immédiate du SMIC à 2000 €
- ◆ Augmentation immédiate de 400 € et de la valeur du point d'indice d'au moins 10%
- ◆ Instauration d'un mécanisme d'indexation de la valeur du point sur l'inflation
- ◆ Refonte des grilles indiciaires
- ◆ Instauration de mesures immédiates pour parvenir à l'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes

Postes : le compte n'y est toujours pas !

Après redéploiement national, l'académie de Versailles est dotée de 5 postes supplémentaires. Le compte n'y est évidemment pas et les premières propositions du rectorat pour combler les manques sont de créer des postes sur deux établissements, c'est le cas pour les collèges de Courbevoie (92) ou de Deuil la Barre (95) par exemple. La CGT Educ Versailles s'y oppose avec force !

IFSE 2025

L'enveloppe est seulement de 4,5 millions d'€ pour l'ensemble des personnels administratifs, technicien·nes sociaux et de santé ATSS. Le choix du ministère s'est porté sur les catégories C sous forme d'une faible augmentation annuelle (200€ pour les ATRF, 170€ pour les ADJAENES). C'est un montant maximum possible, sans unité d'attribution, avec des augmentations différentes suivant les académies... Bref une nouvelle version de l'arbitraire...





Utilisation de l'IA dans les services ?

Le développement de l'intelligence artificielle (IA) et l'engouement de l'administration pour ces outils interrogent nos métiers et nos conditions d'exercice. Si la CGT Éduc'action réaffirme son attachement à l'émancipation par le travail et au travail humain (sans méconnaître le potentiel libérateur de certaines automatisations de tâches sous conditions), elle rappelle que l'introduction de tels outils doit être débattue avec les personnels et leurs représentant·es, expert·es de la réalité d'exercice des métiers. L'IA ne saurait être imposée de façon dogmatique sans que ces conséquences ne soient expertisées, anticipées et mesurées. Elle ne saurait non plus être le prétexte à des suppressions d'emplois. Les personnels volontaires doivent pouvoir être formés (sans revêtir un caractère obligatoire) aux enjeux économiques, sociaux et politiques de l'IA. Son utilisation au sein de l'Éducation nationale ne peut se faire sans un questionnement préalable sur les conséquences humaines et environnementales de la multiplication des Data-centers. L'Éducation nationale doit être en mesure de fournir des informations chiffrées sur les conséquences environnementales de l'utilisation de l'IA (émission de CO2, consommation énergétique et en eau).

Enquête sur le bâti

Votre bureau est une passoire thermique ? Votre environnement de travail est dégradé et les rénovations nécessaires tardent à venir dans votre établissement ? Ce questionnaire via une campagne Alliance Ecologique et Sociale (soutenue par la CGT Éduc'action) permet de faire un état des lieux précis de votre bâti de travail. Il sera la base d'un travail syndical et de négociations avec nos employeurs, responsables de notre santé et de la qualité du travail. Vous pouvez le retrouver sur [notre site](#).

LA CGT ÉDUC'ACTION VERSAILLES, LE SYNDICAT DE TOUS LES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION NATIONALE



Pour nos salaires, nos conditions de travail : s'organiser et se syndiquer !

La CGT est le syndicat de tou·tes les salarié·es, elle a des représentant·es au CSA de Versailles et au CSA Spécial Académique du Rectorat et des DSDEN ainsi qu'en F3SCT (ex-CHSCT). Ses militant·es vous accueilleront et vous aideront à vous informer et à vous défendre ! Adhérer à la CGT, c'est partager des valeurs communes basées sur la solidarité, la démocratie et l'action collective unitaire !

CGT Éduc'action
Académie de Versailles

87 rue Pierre Curie 92000 Nanterre
Tél : 06 40 16 79 39
cgteducversailles@gmail.com



@CGTEducVersailles



@cgteducversailles.bsky.social

www.cgteduc-versailles.fr

Se syndiquer

